

## **REGLEMENT DU JEUCONCOURS**

### **Festival Label Guit'Art Du 27/05/2026 au 09/06/2026**

#### **Article 1 - Organismes**

Le jeu concours « Label Guit'Art » est organisé par Terre de Flandre Tourisme, ciaprès désigné « l'Organisateur », en partenariat avec le Festival Label Guit'Art, dans le cadre de l'édition 2026 du festival qui se déroulera le samedi 13 juin 2026.

#### **Article 2 - Objet du jeu**

Le présent jeu concours, gratuit et sans obligation d'achat, est organisé dans le cadre du Festival Label Guit'Art, qui aura lieu le Samedi 13 Juin 2026 à Esquelbecq.

Il a pour objectif de faire gagner 10 places au total, réparties entre 7 gagnants, à raison de 2 places pour 3 gagnants et 1 place pour 4 gagnants.

#### **Article 3 - Conditions de participation**

La participation au jeu est ouverte à toute personne majeure (18 ans minimum).

La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Une seule participation par personne est autorisée.

#### **Article 4 - Modalités de participation**

Pour participer, les participants devront :

- Aimer la publication du jeu concours
- Partager la publication
- Identifier 3 personnes minimum

Les participations sont prises en compte uniquement pendant la durée du jeu indiquée à l'article 5.

#### **Article 5 - Durée du jeu**

Le jeu concours se déroulera du mercredi 27 mai 2026 - 9h00 au mardi 9 juin - 15h00 inclus.

Toute participation effectuée en dehors de cette période ne sera pas prise en compte.

## **Article 6 - Désignation des gagnants**

Le(s) gagnant(s) sera/seront désigné(s) par tirage au sort parmi l'ensemble des participations valides.

Le tirage au sort aura lieu le mardi 9 juin à 16h00.

## **Article 8 - Annonce des résultats**

Les gagnants seront contactés par message privé ou par tout autre moyen jugé approprié par l'Organisateur.

Sans réponse dans un délai de 2 jours (jeudi 11 juin - 10h00), la dotation pourra être attribuée à un autre participant.

## **Article 9 - Responsabilité**

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de dysfonctionnement du réseau internet, de problème technique ou de participation frauduleuse.

## **Article 10 - Données personnelles**

Les informations recueillies dans le cadre du jeu sont destinées uniquement à la gestion du concours.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données.

## **Article 11 - Acceptation du règlement**

La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Le règlement est consultable sur nos supports de diffusion : site internet, réseaux sociaux, lien...